

Essoufflement économique et recrudescence des tensions ?

Le Gouvernement maintiendra un environnement économique attractif, entre autres par le biais d'un cadre économique et fiscal compétitif». Cet extrait du programme gouvernemental pour les années 2018-2023 annonce la volonté du nouveau Gouvernement d'œuvrer en faveur d'un cadre porteur pour les entreprises. Cette volonté sera-t-elle assortie de mesures suffisamment robustes pour maintenir à flot la bonne santé de l'économie luxembourgeoise tout en la rendant plus résiliente face aux chocs externes et apte à relever la double transition écologique et numérique ?

Le climat économique international, ébranlé par la hausse des tensions commerciales et, sur le Vieux Continent, la montée des incertitudes liées au Brexit, gagne en hostilité, ce qui a pour conséquence de précipiter le ralentissement des principales économies. Dans ce contexte mouvementé, quel cap devra prendre le Luxembourg pour arriver à bon port et maintenir une croissance durable, basée sur la productivité des ressources ? C'est pour élucider cette question que la Chambre de Commerce analyse les faits économiques saillants de 2018 et les perspectives pour 2019 aux yeux des entrepreneurs grâce aux enseignements phares de l'étude annuelle «Eurochambres», dont elle assume la coordination pour le Luxembourg. De même, elle examine les grands axes du programme gouvernemental.

Le Brexit et ses enjeux pour les entreprises luxembourgeoises

Au sein de l'Union européenne, la question imminente du «Brexit» déterminera la conjoncture de l'année 2019, et également celle des années qui suivent. Les relations que vont avoir l'Union européenne et le Royaume-Uni auront un impact pour tous les pays concernés. A cet égard, au Luxembourg, la Chambre de Commerce a réalisé une enquête intitulée «Le Brexit et ses enjeux pour les entreprises luxembourgeoises». Près de 2 entreprises grand-ducales sur 3 ayant participé pensent être affectées au niveau de leur activité une fois le Royaume-Uni sorti de l'UE.

Parmi les principales préoccupations figurent les possibles atteintes à la libre circulation des biens et services, une période d'incertitude et de volatilité des marchés internationaux, ou encore la mobilité réduite des travailleurs et des talents. Les entreprises luxembourgeoises redoutent aussi une complexité et un coût plus élevés en matière de taxes et tarifs douaniers, et de nouveaux cadres juridiques, plus difficilement lisibles.

Bien entendu, un «Hard Brexit» serait l'option la plus tranchante qui soit par rapport aux liens existants entre le Royaume-Uni et les pays de l'Union européenne. Le STATEC a tenté de quantifier les possibles effets négatifs d'un «Brexit dur» pour le Luxembourg, avec à la clé une possible baisse de 2,5% de la valeur ajoutée du secteur financier ainsi qu'une perte de 1% du PIB en volume d'ici 2020 et une perte de 1.600 postes de travail, dont 600 pour la Place. Abstraction faite de ses effets négatifs basés sur des hypothèses mécaniques, les externalités à court terme semblent mieux orientées. Ainsi, de grands acteurs financiers se sont redirigés et se dirigent encore vers le Luxembourg grâce notamment à son expertise et sa notation AAA, véritable label de confiance. A plus long terme, la sortie de la deuxième économie de l'UE - une économie résolument ouverte et favorable au commerce mondial - aura des effets pour le moins imprévisibles.

L'économie luxembourgeoise pour l'instant bien orientée

La situation économique au Grand-Duché permet un certain optimisme avec une croissance du PIB avoisinant les 3% pour 2018 et 2019, même si les estimations afférentes ont été récemment révisées à la baisse par le STATEC. Le Luxembourg connaît en ce moment un redémarrage de la consommation domestique, tandis que son solde public s'améliore, soutenu par des recettes dynamiques, notamment aussi de la part des entreprises. Ainsi, avec un rendement cumulé de 2,8 milliards EUR en 2017 au titre d'impôt sur le revenu des collectivités, respectivement d'impôt commercial communal, ces deux recettes ont progressé de 844 millions, soit 44% depuis l'année «pré-crise» en 2007. A ceci s'ajoutent 521 millions encaissés au titre d'impôt sur la fortune des collectivités et 972 millions EUR de revenus au titre de la taxe d'abonnement.

Les défis auxquels le Luxembourg devra faire face tournent surtout autour des questions de la croissance, de sa durabilité et de ses externalités, et de comment réussir la transition vers un modèle de croissance qualitative, moins dépendant d'une utilisation sans cesse croissante de ressources. De plus, le Grand-Duché se verra



Marc WAGENER, directeur Affaires Economiques lors de la conférence de presse du 11 décembre 2018

confronté à de nombreuses questions surgissant du développement démographique du pays, notamment le vieillissement de la population et le financement de son modèle de sécurité sociale.

Les entreprises luxembourgeoises plutôt optimistes pour 2019

Si de nombreux experts prévoient une recrudescence des tensions en 2019, les entreprises luxembourgeoises, interrogées par le biais de la 26^e édition de l'enquête Eurochambres (EES2019), ne versent pas pour autant dans le pessimisme, au vu des grands messages qui ressortent de l'enquête. La Chambre de Commerce en a identifié six principaux qui permettent d'apporter des éléments de réponse à la question «Qu'attendent les entreprises pour 2019 ?». Ainsi, près de 70% des entreprises estiment que le climat économique restera largement inchangé en 2019 comparé à 2018, tandis que 1 entreprise de service sur 5, et 1 entreprise industrielle sur 7, anticipent même une amélioration. L'Etat, à travers sa gouvernance, son organisation et ses choix politiques, a un grand rôle à jouer dans la création et le maintien d'un cadre économique prévisible, stable et porteur pour les entreprises. Car dans un contexte d'incertitudes, les entreprises pourraient réduire ou différer leurs investissements et leurs intentions de recrutement, ce qui s'avérerait sous-optimal pour l'économie dans son ensemble.

L'enquête EES2019 illustre déjà une certaine détérioration de la confiance des entreprises, puisqu'à peine 30% des entreprises envisagent d'accroître leurs investissements en 2019, alors qu'elles étaient près de 40% à le prévoir en 2018. Mais un risque d'essoufflement de l'économie n'est pas la seule crainte des entreprises nationales. Il leur a en effet été demandé, pour la cinquième année consécutive, d'identifier un maximum de trois grands défis pour l'année 2018 et 2019. Pour les prestataires de services, les défis les plus cités sont invariablement ceux du manque de main-d'œuvre qualifiée, du coût du travail et de la demande intérieure. En 2018, le prix des énergies et des matières premières fait son entrée dans le «top 3» des préoccupations des industriels, juste après le manque de main-d'œuvre qualifiée et le coût du travail, pour 2018 et 2019.

Ce qui n'a rien d'étonnant, puisque dans l'environnement hautement concurrentiel au sein duquel elles évoluent, nos entreprises sont doublement pénalisées par la hausse des prix des énergies et des matières premières : alors qu'un renchérissement de ces derniers rend la production plus coûteuse et réduit les marges, le Luxembourg est actuellement l'un des (très) rares pays d'Europe à «bénéficier» d'un mécanisme d'indexation automatique des salaires, sans distinction sectorielle et sans considération de prix fixés sur les marchés internationaux, et notamment les prix énergétiques. Suite à leur importante pondération dans le panier sous-jacent à l'index, un relèvement des prix énergétiques de 10% a un impact de l'ordre de 0,7 point de pourcentage sur l'indice des prix luxembourgeois, faisant échoir des possibles tranches indiciaires de manière précoce.

Le coût du travail est le deuxième sujet d'inquiétude pointé par les entreprises de l'ensemble de l'économie, de manière récurrente depuis 5 ans. Et non sans raison puisque le divorce constaté du couple salaire / productivité défavorise la compétitivité-coût des entreprises. Or, la faible demande intérieure pousse les entreprises à se tourner vers les marchés étrangers. Si actuellement près de la moitié des entreprises anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires à l'exportation pour 2019, l'érosion continue de la compétitivité-coût pourrait changer la donne.

Outre le coût du travail, le manque de main-d'œuvre qualifiée est également pointé du doigt de manière récurrente dans les enquêtes, et la problématique semble aller en s'aggravant au vu du pourcentage de citation qui ne cesse de s'accroître. Or, selon l'EES2019, plus du tiers des entreprises interrogées prévoit d'engager de nouveaux collaborateurs en 2019. Si le Luxembourg veut résorber, de façon durable, ce frein au développement des entreprises, il doit lutter sur deux fronts : la formation de talents sur son sol et l'attrait de travailleurs qualifiés étrangers. Les études «Troisième Révolution Industrielle» et «Travail 4.0» au Luxembourg ont également mis en lumière la nécessité de formes de travail plus flexibles sur les plans géographique et horaire, au niveau sectoriel ainsi qu'au niveau des entreprises individuelles, pour faire face en particulier au manque endémique de main-d'œuvre qualifiée.

Accord de coalition : des annonces louables et de nombreuses interrogations

«Le Gouvernement maintiendra un environnement économique attractif, entre autres par le biais d'un cadre économique et fiscal compétitif». Ces quelques mots du programme gouvernemental pour les années 2018-2023 semblent confirmer la volonté du nouveau Gouvernement d'œuvrer en faveur d'un cadre porteur pour les entreprises, nouvelles ou déjà implantées. La Chambre de Commerce salue l'ambition d'aller vers la croissance qualitative, l'efficacité des ressources, la productivité et la digitalisation accrue au sein des administrations et des entreprises. Elle espère également que seront mises en œuvre rapidement de vraies incitations à l'investissement, un régime impatient performant pour attirer les talents, les chercheurs, les start-ups et la promo-

tion des actifs immatériels, qui sont au cœur de la croissance qualitative.

La réactivité en matière de taux à l'affiche au niveau de l'imposition des entreprises est à saluer et la Chambre de Commerce espère que le point de pourcentage déjà décidé constitue le socle solide d'une feuille de route ambitieuse en matière de rétablissement de la compétitivité fiscale dans un contexte international mouvementé. Et pour cause, l'attractivité et la prévisibilité fiscales sont les garants de la pérennisation du «triple A» et, partant, de l'attrait du site luxembourgeois pour les investisseurs internationaux.

Autre cheval de bataille afin de résorber de façon durable le manque de main-d'œuvre qualifiée, l'école de demain doit encourager les talents et l'esprit d'initiative des jeunes, dans la continuité des efforts menés par les acteurs privés. La Chambre de Commerce ne ménagera pas ses efforts pour contribuer à une véritable «offensive des compétences à l'ère du numérique», en proposant des offres de formation à tout niveau, de l'apprentissage à l'universitaire, en passant par la formation professionnelle continue, dans la parfaite complémentarité des efforts menés par les acteurs publics. La Chambre de Commerce fait siennes les déclarations relatives à la simplification administrative et à la modernisation des législations relatives à l'entrepreneuriat et à l'établissement des entreprises et encourage le gouvernement à faire preuve d'ambition en la matière, afin de permettre de déposséder notre droit d'établissement et de l'arrimer à la digitalisation et à la concurrence internationale. La simplification administrative doit devenir un objectif transversal et la digitalisation doit en devenir le moteur et la courroie de distribution.

La Chambre de Commerce souligne en outre les velléités affichées pour désamorcer le goulet d'étranglement des infrastructures de transport saturées et elle salue la volonté affichée de réévaluer les instruments actuels en matière de promotion du logement, notamment en mettant l'accent davantage sur l'offre, notamment l'offre de logements sociaux locatifs. La Chambre de Commerce accompagnera de près l'évolution du dossier Luxexpo the Box et invite le gouvernement à faire preuve d'une grande proactivité dans ce dossier fondamental pour notre tissu de PME et nos ambitions en matière de tourisme d'affaires (MICE).

Pour garantir la confiance des investisseurs, la Chambre de Commerce encourage en outre des mesures plus fortes dans le domaine de la pérennisation à long terme du modèle de protection sociale. La Chambre de Commerce rappelle que les entreprises font beaucoup d'efforts pour contribuer à la réconciliation voulue de la vie familiale et de la réconciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les entreprises, et notamment les PME, s'attendent maintenant à ce que la flexibilité de l'organisation du travail devienne une réalité concrète et qu'elle puisse être décidée entre l'entrepreneur et ses salariés, et non pas par un carcan national rigide. Elles ne souhaitent pas non plus que le sujet s'embourbe dans un débat stérile avec des partenaires sociaux trop éloignés des réalités quotidiennes du terrain.

La Chambre de Commerce regrette *in fine* que le programme gouvernemental laisse de nombreuses questions ouvertes et des modalités pratiques non précisées et qu'il comporte de nombreux engagements très ambitieux non-budgétisés, dont la réalisation dépendra de la pérennisation d'un taux de croissance très élevé.

Source : Chambre de Commerce